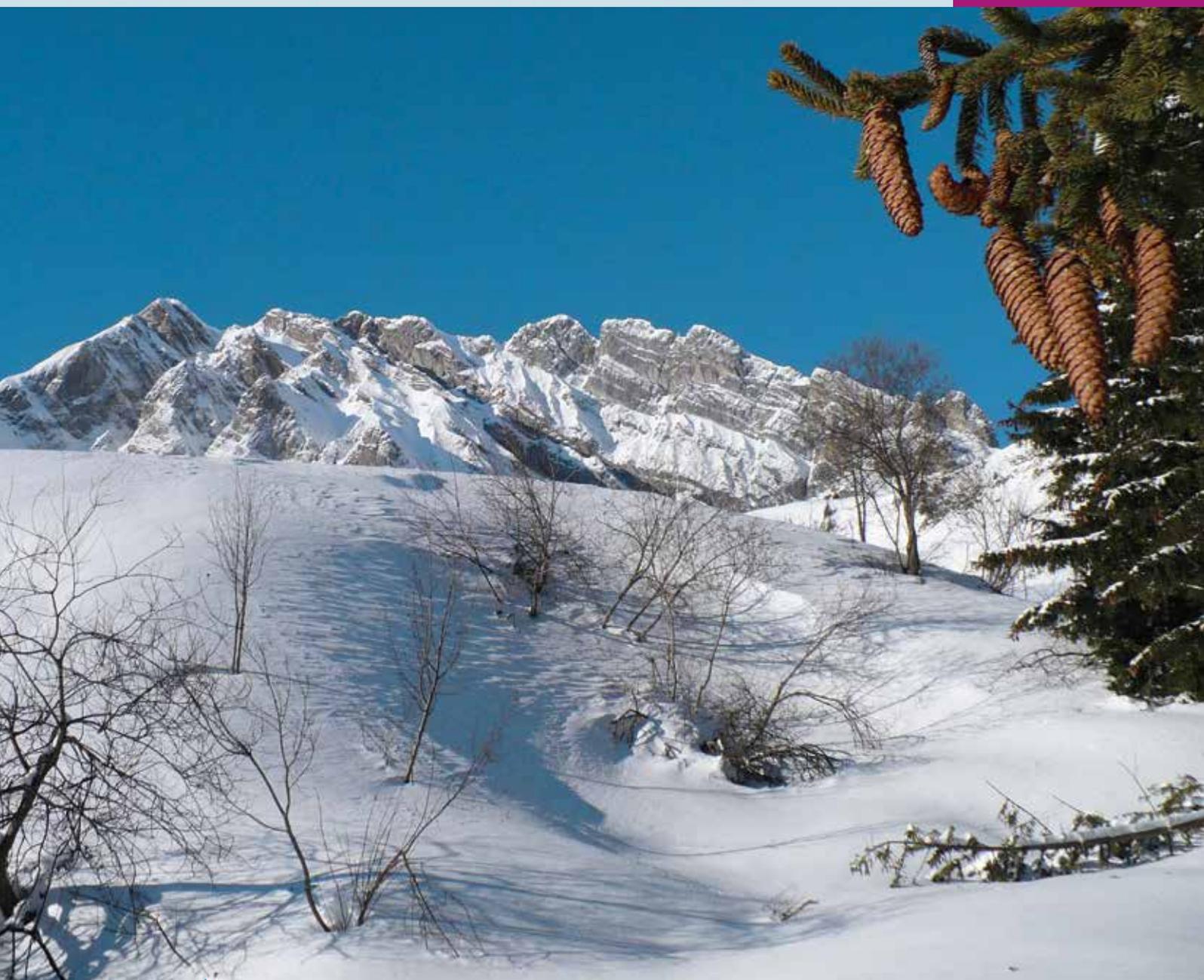


# Villaz

## & VOUS

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

N° 24  
JANVIER-FÉVRIER  
MARS 2019



À DÉCOUVRIR  
Un nouveau visage  
à Villaz  
page 4

FOCUS  
Aménagement  
du Centre Bourg  
page 5

CAHIER SPÉCIAL  
bilan et Projets  
municipaux  
pages 7-15

## Retour en images à Villaz



**Un grand succès pour l'ARTYSHOW 2018** pour la qualité des œuvres artistiques, l'ambiance conviviale et chaleureuse et les visiteurs venus nombreux. A signaler la contribution des commerçants par l'exposition d'une œuvre d'artiste en avant-première et la visite guidée par un médiateur culturel des enfants des classes de primaires les jeudis et vendredis.



**Chantier au Varday :** Accès difficile durant ces derniers mois au Varday, mais c'est pour la bonne cause. Le parking permet une meilleure sécurité pour les enfants. Plus de convivialité pour les vestiaires qui permettent la pratique mixte du foot mixité et avec une salle de réception panoramique.



**Cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre.** Une belle cérémonie pour ce centenaire avec les chants des enfants, le lâcher de pigeon messager et le drapeau de l'époque confectionné par les jeunes filles de Villaz fut de mise, sans la volée des cloches durant 1 minutes



Depuis 6 ans l'équipe de la bibliothèque organise une journée intitulée **En attendant Noël.** Animations, librairie éphémère, le public est au rendez-vous.





## LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

Une nouvelle année s'est achevée au cours de laquelle le travail des élus et des agents a été dense avec notamment:

- la révision en cours du PLU en concertation avec le Grand Annecy
- la poursuite de l'étude pour l'aménagement futur du centre village avec un cabinet d'architecture et d'urbanisme
- la construction des nouveaux vestiaires au Varday
- la réalisation des aménagements de sécurisation du parking au Varday
- la réalisation d'une première partie de la voie douce route des Vignes
- la rénovation du cimetière
- l'accompagnement de la construction en cours des lotissements aux Vignes pour 33 logements (décidé lors du précédent mandat) et de chaque coté de la route des Provinces pour 85 logements
- les diverses décisions d'aménagements pour la sécurité
- le renforcement de l'assainissement collectif avec le SILA pour 35 habitations aux Vignes
- le détournement colonne eau potable à Onnex avec le Grand Annecy
- l'arrivée de la fibre dans la ZA avec le Syane

2019 verra notamment l'approbation de la révision du PLU incluant le projet d'aménagement du centre village.

Ces 2 sujets sont très attendus. Le premier, la révision du PLU, a déjà fait l'objet d'une réunion publique en octobre dernier au cours de laquelle il vous a été présenté les grandes orientations.

800 habitants supplémentaires sont prévus à l'horizon 2030 (12 ans), cette croissance peut paraître importante mais nous avons la chance d'habiter un département dynamique et attractif avec un taux de chômage très faible. Il est important que chaque commune puisse produire sa quote-part des logements nécessaires tout en rappelant que nous avons accueilli quasiment 1000 habitants au cours de ces 10 dernières années. Cette croissance, donc plus mesurée, se fera aussi en réduisant légèrement les surfaces actuellement constructibles et celles urbanisables pour préserver notre agriculture et notre environnement.

Au-delà, comme déjà expliqué, nous avons l'obligation depuis la loi SRU votée par nos parlementaires de construire un parc de

logements sociaux représentant 25% du parc total de logements alors que nous sommes autour de 4% seulement aujourd'hui.

Bien sûr nous avons la ferme volonté de construire plus de logements sociaux qui sont tant attendus par nos jeunes, de nombreuses familles et aussi nos anciens mais l'objectif de 25%, que nous avons fortement discuté, nous semble certes irréaliste. Nous devons néanmoins absolument montrer notre volonté à atteindre cet objectif d'une part pour limiter les pénalités financières qui vont pénaliser notre budget de fonctionnement et aussi éviter l'exercice éventuel du droit de préemption urbain par M le Préfet.

Pour rattraper progressivement notre retard nous devons donc réaliser, en moyenne, plus de 30% de logements sociaux lors des opérations nouvelles surtout au centre village.

Probablement devons-nous aussi réaliser, sur du foncier communal, une ou deux opérations comprenant un taux élevé de logements sociaux.

Le second sujet, l'aménagement du centre village, certainement l'un des projets les plus importants depuis plusieurs décennies, a pris un peu de retard compte tenu des difficultés rencontrées avec un premier cabinet d'architectes et de la difficulté du sujet lui-même. Un premier concept a maintenant été produit, concept qui préserve une surface significative d'espace public et qui a reçu un accueil favorable du groupe de pilotage comprenant des habitants-experts et aussi du Conseil. Reste, avant une présentation publique, à valider l'équilibre économique, explorer les mécanismes de financements possibles et rencontrer les propriétaires et commerçants concernés.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue à notre nouvelle Directrice Générale des Services Valérie Urier qui remplace Véronique Mégard qui était avec nous depuis 2013 et à qui nous souhaitons une très bonne retraite.

Merci aussi à tous pour l'accueil à partir du 17 janvier prochain que vous réserverez à nos 6 agents recenseurs qui vont venir à votre rencontre pour vous permettre d'accomplir en toute confidentialité votre devoir de citoyens.

Vous le voyez, beaucoup de travail nous attend encore pour 2019, très bonne année à vous tous ainsi qu'à vos familles et surtout excellente santé.

Votre maire

Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélie Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal / Sylvain DUNAND-CHATELET, conseiller municipal et correspondant défense

Credits photos : Mairie / Les associations / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque événement villazois et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

## Bienvenue à notre nouvelle DGS

### La vie se regarde droit devant

Un nouveau visage à la mairie de Villaz. Valérie Urier, la nouvelle directrice des services vient de prendre ses fonctions. Pour beaucoup d'entre nous, ce que recouvre cette dénomination est plutôt flou, pourtant c'est assez clair dans son esprit : « *Je suis là pour aider à traduire une politique sur le terrain* ».



Arrivée depuis quelques années en Haute-Savoie, cette jeune femme vient de Picardie. Elle connaissait déjà la Haute-Savoie et n'a donc pas été surprise par les montagnes ; par contre, c'est depuis ici qu'elle a réalisé combien la Picardie était une plaine avec un horizon large et lointain. Son projet professionnel initial était de devenir inspectrice de police. Quand on lui demande pourquoi, elle sourit, vous regarde de son regard franc et direct et ne répond pas vraiment.

Au cours de ses études, elle a découvert le droit public et a bifurqué. Elle a travaillé dans de grosses collectivités, à différents postes puis elle a opté pour ce poste de DGS.

Elle est d'accord avec le mot "pragmatique" : elle l'est et ne raisonne pas en plan de carrière linéaire, ascendant, mais plutôt en centres d'intérêt. Pour elle, venir travailler dans une commune de la taille de Villaz, c'est l'occasion de travailler au plus près d'une équipe municipale. Elle a une idée très claire de son rôle : « *alerter les élus sur les règles de fonctionnement et éventuellement sur les hypothétiques conséquences d'en sortir* ».

L'administration justement, elle y tient

et la voit comme un garant du bon fonctionnement de la vie démocratique. Là, elle devient un peu véhémence, un peu seulement car Valérie Urier est posée, raisonnable. N'empêche, les attaques un rien démagogiques et faciles sur l'administration et les fonctionnaires ne lui plaisent pas « *on n'a rien volé, on a juste passé des concours et cela tout le monde peut le faire* ». Cette femme-là, pas très intéressée par les revendications féministes, sait ce qu'elle veut et où elle va. Elle est animée par une ferme intention de veiller à la justice, à l'égalité des droits pour tous. Faire ce qui est juste et s'y consacrer sans états d'âme. Et logiquement, un jour, peut-être, travailler dans un tribunal administratif. Pour le reste, c'est sa vie privée.

Ah oui, une chose encore qui la définit bien « *mieux vaut des remords que des regrets* », sorte de mantra pour avancer, tirer les leçons du quotidien et regarder toujours devant soi sans états d'âme. Et il suffit de la regarder parler pour comprendre ce qu'elle veut dire.

## Des gestes citoyens pour soigner notre environnement

### L'ENTRETIEN DES RUISSEAUX

En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

L'entretien comprend les opérations relatives à l'enlèvement d'embâcles, de débris et d'atterrissements, flottants ou non, afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et de permettre l'écoulement naturel des eaux.

Ces opérations d'entretien doivent être conduites dans le respect de la Loi sur l'Eau et du Code de l'Environnement, notamment pour éviter de dégrader les conditions d'écoulement à l'amont et à l'aval et pour garantir le respect des équilibres du milieu aquatique.

Si la rivière traverse votre terrain, son lit vous appartient en totalité. En revanche, si elle sépare votre propriété de celle de votre voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive opposée, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau.



## L'aménagement du centre-ville

### Des nouvelles de l'aménagement du chef lieu

La commune avait confié à un cabinet spécialisé dès 2016 l'étude d'un projet d'aménagement du centre, et plus particulièrement du secteur situé autour de la salle des fêtes. Les études réalisées par le cabinet n'ont pas satisfait les attentes du conseil municipal. L'approche s'est révélée trop architecturale et n'apportait pas de réponse d'ensemble.

C'est pour cette raison qu'un nouveau cabinet a été désigné au début de l'année 2018. Celui-ci a depuis travaillé activement et a pu présenter un projet d'ensemble dont les lignes directrices satisfont le conseil. Pour répondre aux craintes qui pourraient se manifester, ce projet privilégie le maintien d'un large espace public et ne conduira pas à une densité excessive de logements. Le projet a donc cette fois bien avancé. Un rendez vous sera pris avec les villazoises au début de l'année 2019 afin de recueillir leurs avis et suggestions.



## Panneau d'informations électronique

En complément du Villaz&Vous, le conseil municipal a décidé de l'installation d'un panneau électronique d'informations. Il a pour objectif de diffuser des informations municipales ou associatives, liées à la vie de la commune.

Pour être diffusée sur le panneau lumineux, une information doit concerner une manifestation ou un événement dans le domaine culturel, sportif, social, environnemental... ayant un caractère d'intérêt communal et ouvert au public.

Les demandes d'affichages, tout comme les affiches papier, doivent être **transmises au plus tard le mardi pour la semaine suivante**. Les autres modalités sont définies sur le règlement.

Les associations souhaitant proposer un message doivent transmettre leur texte composé au maximum de 5 lignes de 16 caractères, via un formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr).



## Le P.A.E (parc d'activités économiques) de la Filière est raccordé à la fibre optique

Depuis plusieurs années les dirigeants des entreprises du PAE de la Filière de Villaz attendaient l'arrivée de la fibre optique, un atout essentiel du développement numérique qui permet en toute fiabilité d'accélérer et d'augmenter le volume des connexions par internet "très haut débit" : fichiers, plans, visioconférence, 3 et 4 G . Réunis autour de la Mairie et grâce au soutien du Grand Anancy, ils viennent d'obtenir satisfaction. Le SYANE (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie), présidé par Jean-Paul Amoudry, vient de donner une suite favorable et de répondre à leur attente. Il a été possible de raccorder le PAE de Villaz en avance de phase, à partir d'Argonay.

La zone des Grands Bois et de la zone des Futaies sont désormais ouvertes à la commercialisation des services FTTO (fiber to the office) pour les professionnels qui peuvent dès maintenant faire leur demande en ligne auprès de COVAGE :

<https://www.covage.com>, délégataire du SYANE, ou entrer en contact avec M. Thierry Malmain, responsable commercial FTTO.

Portable 0752609898

e.mail [thierry.malmain@covage.com](mailto:thierry.malmain@covage.com)

Covage Haute-Savoie

73, chemin des Prés Bouvaux

Seynod 74000 Anancy



Nous remercions vivement les 4 entreprises du PAE de la Filière qui ont soutenu la Mairie et les élus du Groupe de Travail Economie dans leurs démarches :

ADDAX-Appe - MM. Bugliani et Delucca

EREP - MM. Castelucci et Duret

NATECH/ROCHE - M. Rassat

SALAISSONS ARTISANALES DE SAVOIE -

M. Baud.



## Le conseil municipal en bref

### Séance du 15 octobre 2018

- Orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :
  - Préserver le cadre de vie
  - Anticiper et répondre aux besoins de la population actuelle et future
  - Assurer la présence des activités économiques
  - Poursuivre le projet d'aménagement urbain au cœur du chef-lieu
- Modification de la façade du bâtiment abritant la salle d'escalade et résultant de la mise en conformité de cet équipement.
- Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du Syane. Le Syndicat délègue la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du parking du Varday (dont éclairage) à la commune.
- Tarifs municipaux 2019 : les hausses varient

de 0% à 4,27% selon les services concernés et l'évolution des prix constatés sur les 12 derniers mois.

- Accord de principe pour une garantie d'emprunt par la commune à hauteur de 50% concernant la société Halpades. Concerne la construction de 9 logements sociaux dans l'immeuble "Inspiration".
- Approbation du rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) dans le cadre du Grand Anancy.
- Création de postes de 5 agents recenseurs en qualité de vacataires D afin de réaliser le recensement de la population en 2019 sur la commune.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet : [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr)

# Bilan municipal 2018 et projets 2019



J & B foto's. Villaz



Commission Finances,  
Administration générale



Commission Vie associative  
et culturelle, Communication  
et Animation



Groupe de travail délégué  
équipements scolaires,  
périscolaires et sportifs



Commission Urbanisme,  
Aménagement et  
Environnement



Commission Travaux, Voirie,  
Bâtiments et Réseaux



Etat-civil



Commission Scolaire,  
Périscolaire, Enfance  
et Jeunesse



Groupe de travail délégué  
à l'Économie



Centre Communal  
d'Action sociale



## CCAS

**Membres élus :** Christian Martinot, Camille Allard-Métral, Catherine Daniel, Christian Frisson, Lionel Raffort, Hélène Sonnerat.

**Membres désignés :** Gilles Belin, Mireille Bellanger, Christiane Chatelain, Evelyne Trouvé.

Sous l'autorité du maire de la commune, le CCAS veille sur l'action sociale et sur la mise en œuvre de la prévention en matière de santé et de problèmes sociaux. Il s'efforce de mettre en œuvre des solutions innovantes pour améliorer la vie des personnes les plus en difficultés. Le CCAS se réunit généralement une fois par trimestre. Deux élus sont impliqués dans le grand Anancy : commission personne âgées / centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

### ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Au niveau de notre contingent de logements communaux (7 logements), et sociaux (9 logements), l'occupation reste stable. Au cours de cette année, le renouvellement n'a concerné que 3 logements communaux et 3 logements sociaux, malgré le fait que la demande reste forte. A ce propos, nous rappellerons que pour déposer une demande de logement social on peut directement passer par internet ([www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)) cela permet de connaître le nombre de logements sociaux sur la commune et partout en France ; votre dossier est consultable par l'ensemble des organismes de logement social ; vous pouvez actualiser votre demande chaque fois que votre situation évolue.

### ATELIER ÉQUILIBRE SÉNIOR

Nous avons renouvelé la convention avec l'hôpital d'Annecy pour l'atelier équilibre de prévention des chutes pour les personnes de plus de 60 ans. Au cours de l'année 2018, 17 personnes ont participé à cet atelier qui propose des exercices et des conseils adaptés en vue d'améliorer ou de maintenir le confort d'une mobilité rassurante et indépendante.

### OCTOBRE ROSE

Avec une bonne participation des Villazoises, nous avons reconduit cette année cet événement sportif ponctué d'ateliers récréatifs et sportifs qui s'est parachevé par une Zumba entraînant dans la bonne humeur et autour d'un verre dans les locaux animés par l'association sportive du Parmelan (le foot). Les activités étaient encadrées par les Traileurs du Parmelan qui



ont installé et organisé le parcours sportif. Pour l'organisation nous avons bénéficié de l'accompagnement du comité féminin départemental pour le dépistage du cancer du sein 74 ; de l'association drôle de Rame et du soutien de commerçants et d'artisans de la commune : coiffeuse, esthéticienne, fleuriste, la boucherie le petit Tary, le bar du Foot, la Fruitière, ainsi que des associations comme danse et culture, f.j.e.p. Une artiste de la commune a dessiné la figurine annonçant l'événement sur le rond-point de la mairie et réalisée par un artisan de Villaz.

### REPAS DES ANCIENS

Au mois de mars a eu lieu le traditionnel repas des anciens (pour les + de 70 ans), 123 repas ont été servis dans la salle des fêtes en présence des membres du conseil municipal et 17 repas ont été distribués à domicile pour ceux qui ne pouvaient se déplacer. En 2019, la date est fixée au 3 mars



### FLASH INFO CCAS

Accès aux soins des jeunes et fonds CMU : depuis la promulgation de la loi "égalité et citoyenneté", les jeunes adultes de 18 à 24 ans peuvent bénéficier d'un droit personnel à la CMU-C (complémentaire de la couverture universelle du risque maladie), dès leur prise d'indépendance familiale et sans avoir à justifier de la sortie du foyer fiscal de leurs parents. Il suffit que le jeune adulte fournisse une attestation sur l'honneur en s'engageant à établir, pour l'avenir, une déclaration de revenus distincte du foyer fiscal de ses parents, pour déposer cette demande de CMU-C à titre individuel.





# Commission Finances et Administration générale



Sylviane Baud, 1<sup>er</sup> adjoint au maire  
en charge de la commission Finances et  
Administration générale

La commission est composée de 6 élus : Alain BONAVENTURE, Jacques COSSALTER, Marie-Noëlle DELETRAZ, Bernard DUFURNET, Sylvain DUNAND-CHATELLET, Hélène SONNERAT.

Elle a tenu une dizaine de réunions au cours de l'année 2018 sous la présidence de S. BAUD et s'est appuyée sur la compétence d'une collaboratrice, Isabelle COUDY. Cette commission a une double compétence : la première qui est la gestion des finances communales avec la préparation du budget en début d'année et les adaptations budgétaires en cours d'exercice pour tenir compte des imprévus et événements nouveaux. Il s'agit d'évaluer les investissements et dépenses de gestion possibles compte-tenu des recettes attendues ; ce travail s'effectue en lien permanent avec l'ensemble des commissions spécialisées. La seconde mission porte sur des questions d'administration générale, essentiellement l'organisation des services et la gestion des personnels municipaux.

## LES FINANCES COMMUNALES

Le budget 2018 a été voté le 26 mars 2018 à hauteur de 6 902 345 €, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 632 372 € et la section d'investissement à 3 269 973 €.

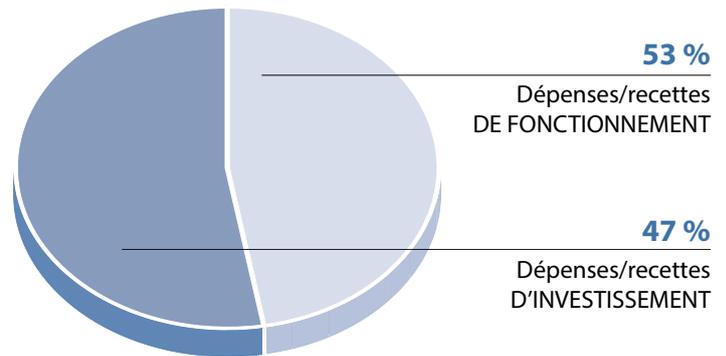
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### RECETTES 3 632 372 €

Produits des services du domaine et divers	424 105€
Impôts et taxes dont impôts directs : 682 435 € Taxe Habitation - taux 7,98 % Taxe Foncière bâtie - taux 7,54% Taxe Foncière non bâtie - taux 48,42 % Ces taux communaux sont inchangés depuis	1 465 315€
Diverses dotations (Etat, fonds genevois, compensation Grand Anancy...)	616 000€
Atténuations de charge	60 000 €
Report 2017	1 066 952€

### DÉPENSES

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, un montant de 1 423 389 € a pu être dégagé pour alimenter le budget d'investissement destiné aux travaux et projet publics. Les dépenses



réelles de fonctionnement se sont donc élevées à 2 208 983 €, réparties entre les charges à caractère général (38 %), les charges de personnel (42 %), et les intérêts de la dette et charges diverses (20 %).

Le déroulement de l'année 2018 a été conforme à ces prévisions budgétaires.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### RECETTES 3 269 973 €

Elles proviennent, pour moitié, du virement de l'excédent de fonctionnement et, pour le reste, des diverses dotations et subventions.

### Dépenses 3 269 973 €

Remboursement capital emprunts	180 000€
Etudes de projets d'investissement- documents d'urbanisme-logiciels	48 500€
Réalisation travaux et équipements	2 893 616€
Diverses dépenses	147 857 €

Le volume des investissements programmés a été particulièrement important cette année, à hauteur de 2 893 616 €. La mise en œuvre de projets prévus dans le mandat peut sembler lente mais les décisions publiques exigent du temps pour les études, les procédures réglementaires, les débats ; après cette phase préparatoire, plusieurs projets ont pu être lancés en 2018, notamment l'extension des vestiaires du stade et le démarrage de la voie douce aux Vignes. L'ensemble des travaux réalisés sont développés dans le bilan présenté par chacune des commissions thématiques.

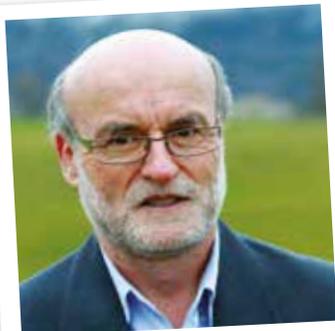
## ADMINISTRATION GENERALE

Notre administration communale, qui compte 22 fonctionnaires territoriaux, est dirigée depuis le 26 novembre dernier par Valérie URIER, Directrice générale des services. Une procédure de recrutement a été menée durant l'été, suite à une longue absence de l'ancienne responsable suivie de son départ à la retraite. Les personnels et les élus doivent être remerciés pour avoir comblé le mieux possible cette absence de direction afin de répondre aux besoins de la population.

A noter aussi que la rentrée scolaire 2018 a été marquée par le retour à la semaine des 4 jours et par la suppression des TAP, ce qui a conduit à une reconversion des agents qui avaient accepté de s'investir, avec réussite, dans ces animations périscolaires.



## Commission Urbanisme, environnement, aménagements



*Bernard Clary, 2<sup>e</sup> adjoint au maire  
en charge de la commission Urbanisme,  
environnement, aménagements*

La commission, pilotée par Bernard Clary, maire adjoint en charge de ces thèmes, est composée d'Alain Falabrino, Pierre-Georges Mercy, Lionel Raffort, Christian Martinod.



Elle se réunit tous les 15 jours, voire parfois toutes les semaines. Jean Luc Grandmottet directeur des services techniques, participe aux travaux. Pour les travaux concernant la révision du PLU, Bernard Dufournet se joint aux membres de la commission. Les missions de la commission sont de :

### DÉLIVRER LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les autorisations au titre des droits des sols sont délivrées par le maire de la commune. Une partie des demandes (permis de construire et permis d'aménager) est maintenant instruite par le service spécialisé créé au sein du Grand Annecy. Cependant, la commune conserve dans tous les cas la phase d'accueil du public, d'information et de vérification de la complétude des dossiers ; la commission urbanisme émet un avis sur chaque dossier.

### ANTICIPER ET MAÎTRISER DE DÉVELOPPEMENT FUTUR DE LA COMMUNE

#### Faire vivre notre PLU (plan local d'urbanisme)

Le 21 mars 2016, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU qui avait été approuvé en 2011. Avec l'intégration de Villaz dans le Grand Annecy, la compétence du PLU a été reprise par cette collectivité. Les travaux de préparation de cette révision restent réalisés au sein de la commune, mais sont placés sous la supervision du Grand Annecy. Ces travaux ont permis en 2018 la finalisation du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), qui a fait l'objet d'une réunion publique le 5 octobre 2018 et a été débattu par le conseil communautaire du Grand Annecy le 15 novembre 2018.

Cette révision ne devrait pas modifier fondamentalement les grands axes du document actuel, conformes aux orientations nationales et départementales d'économie des espaces naturels et agricoles. Cependant, un enjeu supplémentaire important sera la prise en compte des obligations réglementaires en matière de nombre de logements sociaux, qui nous obligera à augmenter significativement ce nombre.

#### Anticiper les aménagements futurs

En conjuguant les négociations amiables et les outils réglementaires (espaces réservés, procédures d'alignement), la commission s'efforce de maîtriser les espaces qui seront nécessaires aux aménagements futurs de la commune.

### PILOTER LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

#### La liaison douce Chef-lieu Vignes Varday

La première phase de ce projet (secteur des Vignes-Grattepanche-Varday) a fait l'objet d'un marché désignant une entreprise. Cependant, le retard pris par les travaux de lotissement Bouygues dans le secteur nous ont contraint à différer le lancement du chantier à mi-2019, afin de que les aménagements réalisés ne soient pas endommagés. Le trottoir entre le carrefour de Grattepanche et le chemin de la Pareusaz a par contre été réalisé. La sécurisation du stationnement au niveau du stade du Varday a également été réalisée, en même temps que les travaux d'extension des vestiaires du plateau sportif.

#### L'aménagement du chef lieu

Les études réalisées par le cabinet spécialisé qui avait été désigné n'ont pas satisfait les attentes du conseil municipal et un nouveau cabinet a été désigné. Celui-ci a travaillé durant l'année 2018 et a pu présenter un projet dont les grandes lignes satisfont le conseil.. Un rendez vous sera pris avec les villazois au début de l'année 2019 afin de recueillir les avis et suggestions.

### ÉTUDIER LES AUTRES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Plusieurs projets de sécurisation ont été étudiés en 2018, L'aménagement d'un trottoir route du pont d'Onnex (entre le Catton et Rossand), pouvant être utilisé par les vélos, sera réalisé en 2019 sous réserve de l'accord des propriétaires de la bande de terrain nécessaire. D'autres aménagements feront l'objet d'arbitrages techniques et budgétaires avant leur réalisation.



# Commission petite enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse



*Aurélia Gomila-Patty, 3<sup>e</sup> adjoint au maire en charge de la petite enfance, le scolaire, le périscolaire et la jeunesse*



*Séjour des ados à Lyon*



*Une sortie à Fil en Vol*



*Sortie classe*

**Vice-présidente : Aurélia Gomila-Patty, maire-adjointe**

**Membres de la commission : Catherine Daniel, Sylvain Dunand Chatellet, Christian Frisson, Stéphanie Gerbaud, Lionel Raffort, Blaise Rosay.**

**Membre extérieur : Stéphanie Claudé**

## LE CENTRE DE LOISIRS DE VILLAZ, MAINTENANT GÉRÉ PAR LA FOL

A la suite de la reprise de la compétence jeunesse pour la commune de Villaz, nous avons décidé en septembre 2017 de signer une convention avec la FOL 74 (Fédération des œuvres laïques) pour la gestion du centre de loisirs. Leur sérieux, leur réseau ainsi que leur expertise a permis à notre commune d'avoir un centre de loisirs de qualité, reconnu par les parents et les enfants. Cette année 2018, après un sondage auprès des parents suivi d'un travail de construction de programme et de budget, la mairie et la FOL ont créé « Villaz Ados ». Cette antenne du centre de loisirs, accueillant les 12-17 ans propose des activités à la demi-journée, journée ou soirée. Il y a même eu en été une sortie avec nuitée aux Glières ainsi qu'un séjour à Lyon. Villaz Ados c'est :

60 familles adhérentes

Entre 10 et 20 ados par activités

Des jeunes dont l'âge se situe entre 12-14 ans

## LA PETITE ENFANCE

De nouvelles initiatives ont été lancées avec les assistantes maternelles et la crèche les Renardeaux visant à travailler en commun et permettre de créer des ponts entre les deux modes de garde sur notre commune. En effet, certains enfants combinent deux modes de garde sur la semaine et bénéficient des avantages des deux types d'accueil complémentaires.

Le RAM (Relais d'assistantes maternelles), localisé à Thorens-Glières a également proposé cette année 2018 de nombreuses animations aux assistantes adhérentes et offert un soutien aux parents nouvellement arrivés et cherchant un mode de garde.

## RESTAURATION SCOLAIRE

L'année 2018 a encore vu augmenter la fréquentation du restaurant scolaire chez les petites et moyennes sections (dont le restaurant est délocalisé dans le groupe accueillant la garderie périscolaire et le centre de loisirs) mais aussi chez les grandes sections et élémentaires. Nous avons en moyenne 250 enfants par jour sur les deux lieux durant la pause méridienne de 11h30 à 13h30.

## ÉCOLE PRIMAIRE DE VILLAZ

Avec ses 386 élèves et ses 15 classes, l'école primaire accueille les enfants les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

L'équipe compte 20 enseignants dont 1 enseignant en complément de temps partiel et 3 remplaçants rattachés à l'école.

5 ATSEM complètent l'équipe, à temps complet ou partiel : Caroline Sportiello, Patricia Deletraz, Heidi Leclercq, Mélanie Roure, Audrey Dumas ainsi que 3 AVS (assistant vie scolaire) Stéphanie Cisternino, Anne Barut, Magali Peuf qui suivent 6 enfants.

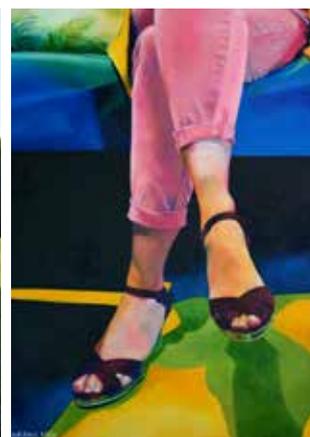
L'équipe enseignante sur l'année 2018 a initié et encadré de nombreuses sorties culturelles ou sportives ayant permis aux enfants de profiter d'activités telles que le ski de fond ou la randonnée raquette. En terme financier, la participation de la mairie s'est élevée cette année 2018 à 15 240 € pour l'école primaire de Villaz en complément des subventions versées également par l'APE.

En cette fin d'année, nous tenions à remercier chaleureusement notre personnel de mairie qui travaille avec sérieux et engagement pour le bien-être de nos enfants. Que ce soit au ménage, à la cantine, à l'accueil administratif de la mairie, aux services techniques, à l'école maternelle en tant qu'ATSEM ou aux travaux, ils mettent tout en œuvre que les 386 élèves scolarisés à l'école primaire puissent étudier de la manière la plus sereine possible.

Nous remercions vivement les enseignants et la directrice de l'école primaire avec qui la collaboration est basée sur l'échange et la recherche de solutions communes.



## Commission Vie Associative & Culturelle Communication et Animation



Une sélection de 3 photos de la vie sociale, culturelle et sportive en 2018

**Pilotée par Pascale PARIS, adjointe au maire en charge de la Vie Associative et Culturelle, la communication et l'Animation réunit mensuellement ses membres : Roger BONAZZI, Bernard CLARY, Catherine DANIEL, Pascale DEBRUERES, Christian FRISSON, Aurélia GOMILA et Hélène SONNERAT.**

### COMMUNICATION

Attendu depuis 3 mandats par certains d'entre vous, la commission a concrétisé le projet d'installation d'un panneau électronique d'information entre l'église et la mairie, 1 raison de plus de rouler à moins de 30km/h. Le panneau a pour objectif de diffuser des informations municipales ou associatives, liées à la vie de la commune. Une information doit concerner une animation ou un événement dans le domaine culturel, sportif, social, environnemental. ... ayant un caractère d'intérêt communal et ouvert au public. Un formulaire sera disponible sur le site [www.villaz.fr](http://www.villaz.fr) ou à l'accueil de la mairie.

### ANIMATIONS

2018 fut un bon cru pour les animations villazoises : depuis le mois d'Avril avec la 1<sup>ère</sup> conférence sur la Parentalité sur le thème "Comment accompagner son enfant et savoir réagir face à ses émotions"; jusqu'au mois de Décembre avec "En attendant Noël" à la Bibliothèque ou le Marché de Noël de l'APE en passant les multiples animations pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Mais aussi, l'exposition ARTYSHOW, devenue une biennale, fut très réussie tant du point de vue de l'affluence que de l'ambiance chaleureuse qui y régnait. Et bien sûr, les traditionnels : la semaine de théâtre du FJEP, les APE-Rosé, la fête nationale, le week-end Forum, Vogue, Moules Frites, Foulée Villazoise. Nous remercions vivement tous les bénévoles sans qui ces occasions de rencontres ne seraient pas possibles.

### ASSOCIATIONS

Coté associatif, la commission travaille à une charte de la vie associative à Villaz. Si les us et coutumes d'un village de 600 habitants se transmettent à l'oral et s'autorégulent ; passé le cap des 3 500 habitants, il devient nécessaire de décrire les partenariats entre

l'association et la commune. D'autant plus quand cette augmentation démographique s'accompagne également d'un changement de type de population plus urbaine dans un contexte sociétal de plus en plus individualiste et consommateur. Néanmoins, la commission souhaite pérenniser les valeurs humaines et collectives que véhiculent les associations quand bien même elles se professionnalisent, créent des emplois. Nous sommes à Villaz dans une phase transitoire avec des modèles associatifs parfois mis à mal.

Le rôle d'une commune vis à vis des associations est de promouvoir et développer la culture et le sport et de répondre aux initiatives associatives qui animent la vie sociale, sportive et culturelle d'une commune. En cela, le conseil municipal de Villaz crée et entretient les équipements communaux via son groupe de travail Equipements, vote des subventions directes et indirectes par la mise à disposition des locaux, d'agents pour la préparation aux manifestations et apporte son soutien financier à manifestation : sportives ponctuelles, compétitions, maison pour tous, foyer des jeunes, festivals de musique, danse, ...

La commission étudie les dossiers de demande de subvention et mise à disposition de locaux, les présente en Conseil Municipal pour vote de l'attribution. Le dossier permet d'apprécier si l'utilisation de la subvention par l'association s'inscrit dans le cadre de ses missions. La commission fait établir les conventions de mise à disposition de locaux et équipements communaux. Elle est en lien avec les Présidents d'Associations ou membres des différents CA, s'assure que les subventions aux associations servent à des actions qui présentent un intérêt local contribuant à la vie sociale, sportive et culturelle, s'assure que les activités pour tous sont d'intérêt général : ni élitiste, ni ségrégationniste.

Pour 2019, nous témoignons de notre soutien aux associations qui au delà de leur objet, entretiennent les réseaux de relation au sein de la commune, favorisent la vie collective et contribuent à faire de Villaz une commune animée, dynamique, conviviale, riche de possibilité où il fait bon vivre et où chacun peut s'impliquer.



## Commission Travaux, Voirie, Bâtiments et Réseaux



*Alain Bonaventure, 4<sup>e</sup> adjoint au maire  
en charge des travaux, de la Voirie,  
des Bâtiments et des Réseaux*



*La chênaie*

**Vice-résident : Alain Bonaventure**

**Membres : Sylviane Baud, Bernard Dufournet, Pascale Paris Bordeneuve, Pierre Georges Mercy, Blaise Rosay et Gérard Tardivel.**  
**Participe également : Jean Luc Grandmottet, directeur des services techniques.**

### TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

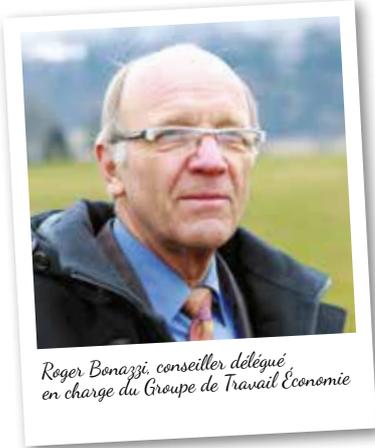
- > Un budget de 6 000 € pour l'aménagement d'un cheminement piéton au bord de la zone artisanale.
- > Un budget de 115 750 € pour la rénovation des murs du cimetière, compris la réfection toiture du bâtiment attenant et un budget de 7800 € pour l'extension du columbarium (10 urnes enterrées).
- > Un budget de 3450 € pour le remplacement d'un portail et reprise de zinguerie du groupe scolaire 1 pour un budget de 7770 €.
- > Un budget de 2780 € pour l'amélioration du chauffage pour 3 cabinets défavorisés pour la maison médicale.
- > Un budget de 2 640 € pour l'installation d'un contrôle d'accès à la garderie et centre de loisirs.
- > Un budget de 2 800 € pour le busage d'un fossé à Ronzier.
- > Un budget de 3 890 € pour le busage d'un fossé route du Félan.
- > Un budget de 17 260 € pour le PATA entretien courant des routes par bitume et gravillonnage.
- > Un budget de 6 400 € pour la prévention routière : signalisation au sol de 4 000 € et peinture routière zone 30 pour 2400 €.
- > Un budget de 5 004 € pour travaux d'alimentation électrique pour un panneau lumineux de communication.
- > Un budget de 12 480 € pour les fauchages des talus et accotements des routes de la Commune.
- > Un budget de 13 800 € pour l'entretien des espaces verts de la Commune.

- > Un budget de 1 760 € pour la rénovation d'un module incendié du parcours sportif (880 €), et le remplacement d'une fenêtre vandalisée de la salle des fêtes (880 €).
- > Un budget de 8 251 € travaux pour l'accessibilité de voirie pour les personnes à mobilité réduites.





## Groupe de Travail Economie



Roger Bonazzi, conseiller délégué en charge du Groupe de Travail Economie



Un lieu de rencontre entre l'agriculture et le commerce

**Membres élus :** Roger Bonazzi (conseiller délégué et responsable), Marie-Noëlle Délétraz, Pascale Paris (maire-adjointe), Alain Falabrino, Bernard Dufournet, Gérard Tardivel, Jacques Cossalter, Pierre-Georges Mercy, conseillers municipaux.

**Experts :** Bernard Ortonne, Christian Mercier.

### Conjoncture

Dans un contexte international en pleine évolution, l'économie nationale et régionale a connu une année 2018 en léger repli. A contrario, notre commune a confirmé son attractivité avec l'arrivée de nouveaux villazois. Dans ce contexte de croissance, les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les prestataires de service ont développé un niveau d'activité assez correct ; les industriels étant davantage préoccupés, notamment ceux qui travaillent pour les marchés extérieurs. Quelques entreprises nouvelles se sont implantées, soit dans le Parc d'Activités, soit au centre-bourg. Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux entrepreneurs et aux nouveaux habitants.

L'année 2018 aura été la première année de plein exercice au sein de nouvelle entité territoriale du Grand Anancy . Pour ce qui concerne l'économie, en abordant les questions et problématiques dans un cadre territorial élargi aux 34 communes, en développant une approche globale, nous gagnons en justesse et en efficacité.

### BILAN 2018

#### ETUDES / ENTREPRISES

> Un espace de co-working à Villaz ? Une réflexion à approfondir dans le futur...

*un parc d'activités artisanales et industrielles proche de la nature*



- > Participation de 3 élus du GTE au comité de pilotage du futur centre village (commerces, services).
- > Rencontres de chefs d'entreprises (Addax, Bodycote, Cimelec, Creer, Délétraz BTP, Erep, Mach 1, Natech-Roche, Salaisons Artisanales de Savoie).
- > Accueil de porteurs de projets (maraîchage, houblonnerie, commerces...)

#### PROJETS

- > Création d'une aire d'accueil et d'un parking automobile au début du chemin des Cascades,
- > Amélioration de la téléphonie mobile sur le Parc d'Activités,
- > Après la réalisation en cours de la voie cyclable de Dassault jusqu'à Mercier, souhait d'une liaison cyclable jusqu'au P.A.E de Villaz (Grand Anancy).

#### ACTIONS RÉALISÉES

- > Instauration d'une "Taxe de séjour" pour les particuliers loueurs saisonniers par l'intermédiaire des plates-formes internet type Airbnb, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain (Grand Anancy/mairie).
- > Attendue depuis longtemps, la fibre optique dessert le Parc d'Activités Economiques. Installée plus tôt que prévu, la fibre qui provient d'Argonay est un atout prioritaire pour le développement numérique des entreprises (Mairie, Grand Anancy, SYANE).
- > Transfert du plan signalétique des zones à l'entrée du P.A.E (demande de Cars Philibert et d'Aravis Enrobage, la visibilité des chauffeurs étant gênée par le positionnement précédent).
- > Installation d'une barrière de délimitation zone des Grands Bois, en bordure de la rivière Filière, depuis Dalles Moquet jusqu'à Filière Enrobage. Débroussaillage du chemin rural.
- > Désignation des 5 dimanches du Maire (possibilité d'ouverture des commerces toute la journée) : 3 en fin d'année, foire aux Bestiaux, Vogue.
- > Sur le site internet "villaz.fr" : création d'un onglet "Vie économique" sur lequel, en un clic, vous trouverez :
  - 1. Panorama économique sur Villaz (entreprises, emplois, évolution...)
  - 2. Liste détaillée des quelque 200 acteurs économiques de la commune, classés par secteurs et professions.
  - 3. Une rubrique "Actualités Economiques" régulièrement mise à jour.



# Groupe de Travail Equipements



Lionel Raffort conseiller délégué en charge du groupe de travail Equipement



Deux séries de lavabos pour un minimum d'hygiène avant le repas



Les vestiaires du Varday en cours d'extension

**Le groupe de travail équipements scolaires, périscolaires et sportifs est composé des élus suivants : Aurélia Gomila-Patty, Alain Falabrino, Sylvain Dunant-Chatellet, Alain Bonaventure, Christian Frisson et du directeur des services techniques.**

## RÉALISATIONS IMPORTANTES EN 2018

**POURSUITE DE LA MODERNISATION DES OUTILS PÉDAGOGIQUES (10 500 €)**

Avec le renouvellement de quelques vidéoprojecteurs défectueux et l'achat de 4 TBI, l'ensemble des 15 classes est désormais équipé en moyens modernes pour projeter films, exercices, et documents. Simultanément, nous avons équipé chaque classe d'un ordinateur portable,

**CRÉATION D'UN LOCAL DE STOCKAGE SOUS LA RAMPE D'ACCÈS AU GROUPE SCOLAIRE 4 (5 500 €)**

Équipé d'étagères et mis en conformité au niveau sécurité, ce nouveau local servira pour le stockage d'équipements scolaires.

**INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS (3 600 €)**

Implantés à l'entrée du pôle santé et vers la salle des fêtes, ces appareils automatiques permettront à tous de sauver des vies humaines ou de réduire les conséquences d'une fibrillation.

**MISE EN CONFORMITÉ EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS (72 000 €)**

Longtemps repoussée par les petites communes, par crainte de nombreux et coûteux travaux, la mise en accessibilité, devenait incontournable. Après diagnostic de l'ensemble de nos bâtiments, une programmation des travaux sur 3 ans, de mise en conformité aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR), a été acceptée en mars par les services de l'état (estimation 200 000€). En 2018, la Mairie, l'église, l'ancien presbytère, la salle de réunion au dessus de la cantine, le périscolaire, la crèche, la micro-crèche et la bibliothèque ont été les premiers bâtiments traités : signalétique, clous podotactiles, mains courantes, signalisation et création de stationnement PMR, repérage des marches d'escaliers, etc... Les passages piétons de la voirie communale ont été aussi équipés de plaques podotactiles.

2019 verra la poursuite du programme avec la création de toilettes PMR dans la salle de réunion d'escalade, à proximité ou dans le

bâtiment de la Mairie et la mise en conformité accessibilité des anciens vestiaires du Varday.

**DÉBUT DE RÉNOVATION DE LA SALLE D'ESCALADE (10 000 €)**  
Installé dans un ancien garage municipal, cet équipement comporte un pan d'escalade (tunnel dont les parois sont couvertes de prises d'escalade avec des tapis de chute au sol) et une salle de réunion attenante.

Après diagnostic, un programme de travaux a été lancé, pour la mise en conformité sur le plan de la sécurité et de l'accessibilité avec quelques interventions améliorant le confort : en 2018, l'accord est donné pour les travaux de suppression de la porte de garage et son remplacement par un panneau isolant avec des fenêtres assurant lumière naturelle et aération ainsi que l'installation d'un chauffage soufflant. En 2019, sont envisagés la mise aux normes électriques, l'implantation d'un éclairage adapté à l'activité et l'isolation.

**CRÉATION D'UN ESPACE D'ATTENTE AVEC LAVE-MAINS À L'ENTRÉE DE LA CANTINE (20 500 €)**

Envisagé depuis plusieurs années, cet espace d'attente peut accueillir un groupe d'élèves à l'intérieur du bâtiment avec deux séries de lavabos pour un minimum d'hygiène avant le repas.

**EXTENSION DES VESTIAIRES DU VARDAY... UN ÉQUIPEMENT EN COURS DE RÉALISATION (estimation 610 000 €)**

Avec l'accroissement des effectifs des pratiquants du club de foot (ASP) et surtout avec nos féminines, les anciens vestiaires se révélaient insuffisants et un peu dépassés d'un point de vue "confort". Le nouveau bâtiment comprend au rez-de-chaussée : un local technique, un bureau-infirmerie, deux vestiaires aux normes avec douches et sanitaires et un petit vestiaire avec douche et toilettes pour les arbitres et le tennis. À l'étage, une salle de réception avec bar, de 70 m<sup>2</sup> environ, permettra d'accueillir les enfants, leurs parents, les joueurs et le public. Cette salle, pour une meilleure mutualisation, sera disponible en semaine, pour des activités et réunions d'associations.

Les travaux ont débuté au mois de juin pour une réception fin avril 2019. À souligner, le montant conséquent des subventions 235 532€ soit 46 % du Hors taxes (FFF 44 000€, Région 101 532€, Département 90 000€).



## Etat Civil

de fin 2017 au 15 décembre 2018

### NAISSANCES

- 30 décembre 2017 AURANGE Jean,
- 3 janvier 2018 MATIAS BAHIA Bertille
- 12 janvier 2018 DELETRAZ Loïs
- 13 janvier 2018 BOCCATO Solange
- 24 janvier 2018 DANGUIN Emile
- 27 janvier 2018 MARIEZ Angéline
- 5 février 2018 NOISEUX CLAVEL Manon
- 13 février 2018 AILLOUD Lucas
- 26 février 2018 DENTELLA Tiago
- 2 mars 2018 GUESTRE Eléa
- 14 mars 2018 DERONZIER Anthonin
- 15 mars 2018 LE BELLEC Lylou
- 15 mars 2018 LE DUEY Mathias
- 16 mars 2018 GUDEFIN Timéo
- 17 mars 2018 MESLIN Meryl
- 28 mars 2018 MONTESSUIT Elfy
- 23 avril 2018 TERRIER Ernest
- 8 mai 2018 MICHAUD Charles
- 11 juin 2018 PADILLA Eléa
- 21 juin 2018 BOVIO Paul
- 23 juin 2018 FOUQUIER Milo
- 23 juin 2018 TORRES Mia
- 2 juillet 2018 TRANCHANT TRUONG Kéo
- 6 juillet 2018 MARGERIE Mya
- 12 juillet 2018 SANTAELLA Tom
- 10 août 2018 STIHLE Thibaut
- 20 août 2018 MALDONADO Lyse
- 7 septembre 2018 BEGOT Sam
- 16 septembre 2018 BERTHION Philippine
- 18 septembre 2018 OLDANO Alexie
- 27 septembre 2018 BOUVARD Noémie
- 28 septembre 2018 DUPARCQ LE DUIGOU Joseph
- 4 novembre 2018 THEOPHILE Nathan
- 16 novembre 2018 MARUEJOLS Ambre



### MARIAGES

- 14 février 2018 DI LIBERTO Jérémy et CROSNIER Ingrid
- 12 mai 2018 GUERIN Cyril et CARVOEIRO Cynthia
- 9 juin 2018 REB Florian et BERTHON Solenne
- 27 juillet 2018 BAFFERT Cyril et REY Maryline
- 28 juillet 2018 LAURET Fabrice et HOARAU Barbara
- 25 août 2018 BALLESTEROS Aurélien et DERONZIER Anaïs
- 17 novembre 2018 ADAMCZEWSKI David et BENETEAU Anne-Pascale

### DÉCÈS

- 24 février 2018 CHOTARD Jean-Claude
- 6 avril 2018 SCOTTO-DI-MINICO Marie-Thérèse  
veuve NECCHI-GHIRI
- 26 mai 2018 STRAPPAZZON Marie-Claire épouse BAUD
- 5 juillet 2018 HOFFMANN André
- 7 juillet 2018 DERONZIER Yvon
- 17 juillet 2018 TARDY Jérôme
- 20 septembre 2018 CHEILLON Paulette
- 27 septembre 2018 CHARBONNIER Yves
- 25 novembre 2018 LUSSIEZ Jean-Pierre
- 9 décembre 2018 BOURGUIGNON Serge
- 13 décembre 2018 VOLPE Roger

### RECENSEMENT DES JEUNES

Il est rappelé que toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie dès l'âge de 16 ans.

**Documents à fournir :** pièce d'identité - livret de famille - justificatif de domicile.



### AEL - ACCUEIL PERISCOLAIRE

Toute l'équipe des animateurs et parents bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 !

Une fin d'année sur les chapeaux de roues ! La fin d'année fut festive au sein de l'accueil Périscolaire. Petits et grands ont décoré les locaux et multiplié les créations : bonnets en laine, bonhommes de neige, cartes de Noël, calendriers, hérissons, et autres activités sur la thématique de Noël. Les enfants ont ainsi pu rapporter chez eux des cadeaux surprise en pâte à sel !

De nouveaux changements pour débiter l'année !

Suite aux problèmes rencontrés lors de ce premier trimestre, l'accueil périscolaire met tout en œuvre pour remédier à la situation au plus vite. Deux nouvelles animatrices ont ainsi été recrutées : bienvenue à Audrey et Christine.

Par ailleurs, suite au départ de Julien, Anne Claire LANGLOIS est la nouvelle interlocutrice.

Rendez-vous dès la rentrée pour la reprise des activités avec notamment la zumba (inscription auprès des référentes des groupes). Le prochain Grand Jeu se déroulera le vendredi 15 février.

Pour mémoire, pour toute question / changement / information, n'hésitez pas à nous contacter directement.

Contact : Anne Claire LANGLOIS :  
07 81 86 28 55 / [planning.ael@gmail.com](mailto:planning.ael@gmail.com)



### ASP FOOT

C'est la trêve pour nos footballeurs, la 1ère partie de saison a été une réussite !!

L'école de Foot (catégorie U7 à U13) compte 115 jeunes !!! soit une augmentation de 29 % par rapport à la saison dernière.

Les dirigeants et les éducateurs s'efforcent d'accueillir et encadrer tout ce petit monde et les résultats sont là : une assiduité de plus de 85 % aux entraînements et beaucoup de plaisir pris lors des plateaux les samedi matin.

Le club compte également 1 équipe U15 en entente avec nos voisins d'Argonay, 1 équipe U17, 1 équipe vétérans et 2 équipes seniors.

Stade : 04 50 64 90 34

Mathieu, responsable école de foot, 06 62 41 26 06, [mathieu.aspvillaz@gmail.com](mailto:mathieu.aspvillaz@gmail.com)

Yvonick, responsable foot à 11, [yvonick.aspvillaz@gmail.com](mailto:yvonick.aspvillaz@gmail.com)

Pensez régulièrement à consulter le site internet du club : [aspv.footeo.com](http://aspv.footeo.com)

Les membres du comité de l'ASP vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019 !!!

### LES SAPEURS-POMPIERS DU PARMELAN

Les sapeurs-pompiers du Parmelan vous remercient pour l'accueil reçu lors de la tournée des calendriers.

Cela a favorisé une fois encore de bons moments d'échanges avec nos concitoyens.

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année !

Après avoir profité de l'expérience, des compétences et de la bonne humeur de Yannick, qui quitte la commune, nous nous réjouissons d'accueillir Samuel, nouvel arrivant sur Villaz. Merci à eux pour leur engagement volontaire dans notre équipe, au service des Nâverains et des Villazoises.

### L'APE

Toute l'équipe de l'Association des Parents d'Élèves de Villaz vous souhaite une magnifique année 2019 ! Plaçons cette nouvelle année sous le signe de beaux projets que vos enfants pourront réaliser avec l'école, grâce à vos cotisations et à votre soutien lors des événements organisés par l'APE.

Le marché de Noël du 15 décembre dernier a été un franc succès, merci à toutes les personnes ayant contribué à la magie de cette journée ! Chaque année, nous nous efforçons d'enrichir ce marché, et nous sommes ravis de l'engouement autour de cet événement. Nous comptons bien repartir avec une nouvelle édition en 2019 !

Après un repos bien mérité pendant les fêtes de fin d'année, les bénévoles de l'association sont dans les starting-blocks pour organiser les événements du printemps : des surprises et nouveautés sont à venir !

Pensez à nous suivre sur notre page Facebook ou sur notre site internet, pour être tenus au courant de notre actualité et de nos événements. Si vous souhaitez adhérer à l'association pour nous soutenir dans nos actions et ainsi recevoir nos communications par mail, il est encore possible de le faire via le bulletin disponible sur le site internet.

Merci pour votre participation !

### CRÈCHE LES RENARDEAUX

Comme chaque année nous avons célébré la fête de l'enfance. Une journée pour les parents, une pour les enfants et une pour les pros. Le thème de cette année était « jeux d'hier et d'aujourd'hui », ce fut l'occasion idéale de replonger en enfance autour des jeux qui ont animé nos jeunes années.

Et la magie ne s'arrête pas là car nous avons aussi compté les jours qui nous séparaient de la venue du père Noël ! Cette année, il

nous a fait deux petites visites. La première le 18 décembre pour un moment musical et relaxant pour les bébés et la seconde le 20 décembre à l'occasion d'un spectacle autour des comptines et surprises musicales pour les plus grands.

La dernière semaine avant les fêtes fut l'occasion de patienter grâce à des journées à thèmes : pâtisserie, journée en blanc, journée pyjama, etc. Nous profitons de cet article pour vous souhaiter à tous une très bonne nouvelle année.



## FJEP

Le 8 novembre 2018 a eu lieu l'assemblée générale du FJEP. Peu de participant par rapport au nombre d'adhérents. Le renouvellement du conseil d'administration

s'est effectué d'extrême justesse avec 8 membres. La prochaine assemblée aura lieu en septembre 2019. D'ici là, les activités continuent avec la fête de la musique le samedi 15 juin 2019 ; la semaine théâtre en juin également, l'exposition Art plastique, videgrenier en septembre. Une représentation théâtrale devrait avoir lieu au premier trimestre 2019.

**Rappel pour le ski des enfants : première sortie le 9 Janvier 2019, départ 11 heures parking de l'école.**

Recherche : un(e) animateur(trice) de théâtre pour le mois de septembre.



## L'ÉCHO DU PARMELAN

Encore une année d'écoulée en fanfare! Au programme : défilés, cérémonies, Festival, marché de Noël et notre concert, en association avec les Chorales d'Epagny-Metz-Tessy face à un public nombreux et chaleureux : que de bons moments! Mais cela ne pourra peut-être pas durer. En effet, nos rangs se sont renfloués avec de jeunes musiciens, mais malgré leur enthousiasme, ils ne pourront pas combler les difficultés que nous allons rencontrer suite au départ de musiciens confirmés. Effectivement, nous manquons cruellement de cuivres : trompettes, clairons et basses. Nous ne pourrons plus assurer de concerts pendant au moins un an si nous n'arrivons pas à recruter. Alors si vous êtes musiciens dans les communes alentours, venez pratiquer votre instrument, ou ouvrez-vous à de nouveaux instruments et rejoignez-nous! Vous serez accueillis à bras ouverts!

En attendant de partager de nouvelles rencontres musicales, tous les musiciens de l'Écho du Parmelan vous souhaitent une très bonne année 2019, et n'oubliez pas : NOUS COMPTONS SUR VOUS !



## LE BALAFON SAVOYARD

La saison agricole à Doudou est une bonne année et les greniers se remplissent petit à petit. Mais il faut d'abord battre le mil et le fléau est un travail épuisant ! Le tracteur arrivant enfin à Doudou, la batteuse permettra d'améliorer le rendement du battage pour beaucoup moins d'effort.

Le grand projet de l'année 2019 va être l'école maternelle qui permettra aux enfants d'appréhender papiers, crayons, livres, nouvelle langue (le français) avant d'arriver au CP.

Pour permettre toutes ces réalisations, nous organisons une soirée "chansons françaises" avec Manu METRAL et son groupe, **le samedi 9 mars 2019 à la salle des fetes de Villaz**



## LA PAROISSE

- Rappels : Messes à Villaz à 10h : le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois.  
Partage d'Évangile le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 11h au presbytère
- Réveillon paroissial le 31/12 de 18h30 à 23h55 : messe suivie d'une soirée conviviale à Pringy
- Messes en famille : les 06/01/2019 à Argonay 10h, 09/02 à Pringy 18h30, 24/03 à Nâves 10h. Particulièrement pour les enfants catéchisés avec leurs parents.
- Eveil à la foi pour les enfants 3 à 7 ans : 10/02 à Villaz 10h ; 17/03 à Cuvat 10h
- Dimanches de la parole : catéchisme 9h à 12h, ouverts à tous : 13/01 à Pringy, 03/02 à Cuvat ; 10/03 à Cuvat.
- Mercredi des cendres 6 mars, entrée en Carême. Célébration à Villaz, 20h.
- Déjeuner paroissial festif : 10 mars, ouvert à tous. Salle polyvalente d'Argonay



## DE LA BIBLIOTHÈQUE À LA GRAINOTHÈQUE

La bibliothèque est un lieu de partage, de découverte, de rencontre et d'échange... et les auteurs, comme des jardiniers sèment leurs idées à travers leurs livres...

Or il y à Villaz des jardiniers expérimentés, d'autres qui souhaitent le devenir et d'autres qui voudraient juste essayer...

Une idée a donc germé à la bibliothèque... l'envie d'y découvrir et d'échanger des variétés de légumes ou de fleurs originales, anciennes ou adaptées au terroir de Villaz...

Ouvrir une Grainothèque au milieu des livres de la bibliothèque!

Avec la grainothèque nous vous proposerons :

Echanger des semences paysannes pour l'autoconsommation ;

Apprendre les techniques de récolte, sélection, préparation, ensachage et conservation des graines ;

Une sélection de livres sur le jardinage et la récolte des graines ;

Échanger sur le sujet de la biodiversité ;

Réservez déjà la date du samedi 23 février 2019 pour le lancement de la grainothèque à 10 heures à la bibliothèque.

## CLUB DES SENIORS

Le conseil d'administration s'inquiète de la pérennité du club et fait appel aux plus jeunes retraités du village pour le soutenir dans sa durée.

L'assemblée générale aura lieu le 26 janvier à 11h à la salle des fêtes, alors profitez de cette rencontre pour prendre connaissance de l'association. Comme chaque année, nous clôturerons la séance par un repas festif pris sur place.

**N'hésitez pas à contacter la présidente Hélène Sonnerat au 04-50-60-61-62**



## CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Vous aimez le jeu "Questions pour un champion" sur France 3 chaque soir de la semaine, mais savez-vous qu'il existe un club "Questions pour un champion" dans notre région et qu'il se réunit tous les jeudis à 19 Heures à VILLAZ ?

Nous jouons, à tour de rôle dans une bonne ambiance décontractée avec souvent de bonnes tranches de fou rire.

Le jeu donne l'occasion d'acquérir des connaissances sur tous les sujets, de stimuler la mémoire et les neurones, mais également de s'amuser en raison des nombreux lapsus, bêtises et mauvaises réponses que les participants, même les meilleurs, ne manquent pas de donner. Les différents clubs de France, Belgique, Suisse et même Nouvelle Calédonie (Nouméa) élaborent des questionnaires qu'ils envoient par internet au correspondant du club.

Le club est équipé d'un petit circuit portable de buzzers et d'une machine pour comptabiliser les points comme à la télé.

Merci à la Mairie qui nous permet d'occuper la salle municipale située sous l'ancienne poste pour toute la soirée du jeudi.

Inutile d'aller à PARIS, vous pouvez venir jouer avec nous tous les jeudis ou un jeudi de temps en temps, nous vous attendons, vous êtes tous les bienvenus.

Si vous souhaitez nous rejoindre, avant d'adhérer, venez assister à une soirée du club le jeudi à partir de 19 h, salle de la Fillière.

**Nous attendons les amateurs !!!**

**Pour tout renseignement, contacter le 06 89 23 34 01**

## LE TENNIS CLUB DE VILLAZ

C'est la trêve au Tennis Club de Villaz.

Nous vous rappelons quelques dates importantes pour la reprise en 2019.

Celle-ci a lieu le mardi 19 mars avec notre pétillante professeure de tennis Romina, qui a hâte de retrouver ses joueurs.

Il reste des places disponibles et des créneaux horaires vont être ouverts pour ceux qui veulent prendre des cours au début du printemps.

Les nouveaux tarifs et horaires seront consultables sur notre site internet [www.tennis.villaz.fr](http://www.tennis.villaz.fr) à partir du mois de mars.

De plus, deux tournois d'une journée sont programmés (TMC) le dimanche 2 juin pour les femmes et le dimanche 16 juin pour les hommes. Et comme chaque année, deux équipes seront engagées au printemps pour jouer les interclubs.

Nous vous donnons rendez-vous en mars, pour des animations, des surprises et de la bonne humeur... en attendant les courts restent disponibles pour pratiquer votre sport préféré.

Bonne année 2019 et belle saison tennistique !!



**Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 mars 2019 à l'adresse mail : [communication@villaz.fr](mailto:communication@villaz.fr)**

**La prochaine édition du Villaz&Vous paraîtra fin mars, ce sera le n°25 de avril-mai.**

**Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.**

## Pré-inscription école

Pour tous les enfants nés entre 2016 et 2017 et afin de préparer les rentrées 2019 et 2020, veuillez procéder à la pré-inscription de votre enfant en mairie avant le 15 janvier. La raison principale étant la mise à jour de la future carte scolaire (nombre de classes à l'école).

L'inscription définitive de votre enfant aura lieu fin mars 2019, les dates définitives vous seront communiquées au prochain numéro

## Célébrations du 11 novembre : les pigeons voyageurs étaient de la partie !

En lien avec le correspondant défense, Sylvain DUNAND - CHATELET

Vous avez été nombreux à répondre présent le 11 novembre dernier pour célébrer le centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale. Pour cette cérémonie, hormis les discours officiels, les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire ont été sollicités pour la lecture d'une lettre de poilus, des chants, et la lecture des noms des poilus de Villaz morts pour la France. Nous remercions ces élèves ainsi que leurs maîtresses sans oublier Franck André qui les a accompagnés à la trompette.

Grâce à Monsieur Dernoncourt, colombophile de Villaz et président de l'AN3A (Association Nationale des Amis des Athlètes Ailés), un lâché de 50 pigeons voyageur a également eu lieu. 20 d'entre eux portaient à la patte des godets avec à l'intérieur des mots d'espoir que les enfants avaient écrit en classe.

Les pigeons sont tous rentrés et nous avons pu récupérer ces mots que nous vous faisons partager ci-contre.



Messages des enfants portés par les pigeons voyageurs

## À NOTER

### PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

4 janvier 18h	8 mars 18h
25 janvier 18h	22 mars 20h
8 février 18h	5 avril 18h
22 février 18h	

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi : 8h30-11h / 14h30-16h30  
Mardi : 8h30-11h / 16h30-19h30  
Jeudi : 8h30-11h / 13h30-16h30  
Fermeture le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64  
Courriel : contact@villaz.fr

## Les événements de votre village

### Vendredi 18 janvier

Tous les villazoises et villazoises sont conviés à 19h à la cérémonie des vœux du maire qui sera suivie du verre de l'amitié

### 18,19 et 20 janvier

Journées Portes Ouvertes - Maison de Villaz - Association des Compagnons du Devoir et du Tour de France - 9h30 à 17h30

### Samedi 26 janvier

Assemblée générale Club des Seniors - 11h à la salle des fêtes

### Samedi 23 février

Lancement de la grainothèque 10h à la bibliothèque

### Dimanche 3 mars

Le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS en présence des élu-e-s. Les plus de 70 ans sont invités à s'inscrire à l'accueil de la mairie

### Samedi 9 mars

Chansons françaises avec Manu Métral et son groupe au profit du Balafon savoyard - 20h à la salle des fêtes

### Mardi 19 mars

Reprise au club de tennis